



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Mesdames, Messieurs les professeurs de  
Technologie  
s/c Madame, Monsieur le Chef d'établissement

Besançon, le 5 septembre 2014

Rectorat

## LETTRE DE RENTREE

Inspection  
pédagogique  
régionale

Cher(e)s collègues,

M. José CANIVET  
IA-IPR STI

[jose.canivet@ac-besancon.fr](mailto:jose.canivet@ac-besancon.fr)

En vous souhaitant à toutes et à tous une excellente rentrée, nous accueillons avec plaisir les nouveaux collègues, lauréats de concours, entrants dans l'Académie, nouveaux recrutés..., qui participeront, avec vous, à l'accompagnement des projets individuels de chacun des jeunes Franc-comtois.

M. Jean-Marc TOCHON  
IA-IPR STI

[jean-marc.tochon@ac-besancon.fr](mailto:jean-marc.tochon@ac-besancon.fr)

Cette lettre de rentrée, a cette année une ambition particulière, puisqu'elle porte les orientations à poursuivre et à consolider pour les réformes déjà mises en œuvre. Il reste encore des enjeux importants pour faire réussir tous les élèves, l'individualisation des parcours du collège au lycée en est un exemple.

Dossier suivi par  
Laurence CONRY  
[laurence.conry@ac-besancon.fr](mailto:laurence.conry@ac-besancon.fr)

La mise en œuvre de la loi pour la refondation de l'école de la République se poursuit et dans ce contexte, les inspecteurs du second degré de l'Académie tiennent à vous faire part des priorités définies par Monsieur Le Recteur pour cette rentrée 2014. Ces priorités feront l'objet d'une attention particulière, dans le plan de formation initial et continu, dans les rencontres avec les équipes pédagogiques et lors des inspections individuelles.

Téléphone  
03 81 65 49 33  
Fax  
03 81 65 49 26

### 1. Accompagner les liaisons inter-cycles et les passerelles.

Quel que soit le niveau, les transitions sont pour les élèves, les collégiens, les lycéens, des moments charnières susceptibles d'engendrer des difficultés auxquelles une réponse pédagogique peut être apportée en amont ou en aval par des dispositifs tels que l'accompagnement personnalisé. Ces dispositifs doivent aussi permettre d'encourager les ambitions et permettre à tous les élèves de tirer le maximum de leurs compétences.

### 2. Développer l'évaluation positive.

Il s'agit de mener une réflexion sur les modalités de l'évaluation, outil de régulation pour les élèves, les enseignants et les familles. Intégrée aux apprentissages, l'évaluation positive renforce l'estime de soi et informe sur les acquis et les besoins des élèves.

### 3. Développer les usages du numérique.

Faire entrer l'École dans l'ère du numérique, c'est bien sûr assurer la maîtrise des technologies de l'information et de la communication au service de la conception de l'enseignement et de la mise en œuvre des situations d'apprentissage. À cette fin, les formations offertes au plan académique intégreront des modules hybrides permettant à tous de développer des compétences professionnelles en alternant des modules "distanciel" et des modules en présentiel.

10, rue de la Convention  
25030 Besançon cedex



Par ailleurs, l'ESPE accueillera cette année, pour sa deuxième rentrée, 270 stagiaires du second degré, qui seront affectés dans les collèges et lycées de l'académie. Ils seront bien sûr accueillis par des tuteurs et des professeurs formateurs que nous remercions de leur investissement. Au-delà de la formation dispensée à l'ESPE, il s'agit de faire de l'établissement scolaire un lieu de formation et nous invitons l'ensemble des équipes éducatives à contribuer à la formation des futurs et nouveaux personnels de l'éducation nationale.

Nous retiendrons donc particulièrement pour les enseignements de Technologie au collège, les axes de travail suivants :

2/3

### 1 - L'évaluation :

Au collège, l'évaluation fait référence aux compétences du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture. Il s'agit principalement, à travers la Technologie, de participer à l'évaluation de compétences communes aux autres disciplines, lors d'activités d'analyse, de conception, de projet, à partir d'objets techniques faisant partie de l'environnement de l'élève. Les grands thèmes arrêtés par niveau permettent de jaloner l'ensemble des cycles de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.

Cette évaluation par compétences, participe à la mise en place de modalités d'évaluation positive, qui vise à donner confiance, et à quantifier la progression individuelle, plutôt qu'un niveau d'acquisition particulier. **Le droit à l'erreur doit exister**, et permettre à l'élève de recommencer d'une autre manière, pour être à nouveau évalué. L'évaluation est un acte répété, individuel, même au sein d'un travail collectif, **c'est une démarche et non une mesure**, qui permet de mettre les moyens appropriés d'une remédiation, pour une évolution progressive des acquis de l'élève. A ce titre, la différenciation pédagogique doit être un des moyens privilégiés pour faire réussir tous les élèves.

Enfin, à travers cette évaluation par compétences, il est nécessaire de conduire un travail interdisciplinaire, garant de la cohérence entre disciplines, qui doit permettre de donner du sens à la globalité de la scolarité au collège. De la même façon, la Technologie doit prendre toute sa place dans l'évaluation des compétences du B2I, évaluation menée tout au long de l'année, et non à partir d'activités spécifiques.

### 2- L'orientation et la construction d'un parcours individuel réussi :

C'est au collège que débute l'orientation et la construction d'un parcours de formation ; c'est au lycée qu'il faut l'accompagner et lui donner du sens pour créer de l'ambition scolaire, en vue d'un parcours en enseignement supérieur réussi. A ce titre, les enseignements d'exploration doivent assurer leur place, comme éveil aux sciences de l'ingénieur et de l'industrie. Ces enseignements doivent permettre à chaque élève de s'approprier des images technologiques fortes, capables d'explicitier les besoins, les fonctions, les structures associées, dans tous les domaines des objets et systèmes techniques de notre époque. Ce travail d'exploration vise alors à donner envie, et à découvrir les parcours de formation et les métiers qui s'y rapportent.

C'est dans ce cadre que la relation Collège-Lycée prend tout son sens, par la mise en relation volontaire d'élèves de collège et d'élèves de seconde générale et technologique, ou professionnelle. Il s'agit ici de donner réalité à des représentations parfois incomplètes des activités proposées au lycée, qui s'inscrivent parfaitement dans la continuité de la Technologie au collège. **Chacun est incité à définir un partenariat par niveau, entre son collège et un lycée, à travers un projet technologique.** De la même façon, la sollicitation de maîtres d'ouvrages dans la définition de projets pédagogiques est à privilégier, tout autant que des interventions de professionnels qui peuvent venir parler de leur métier. Il est nécessaire d'ouvrir la classe sur l'extérieur pour donner du sens aux apprentissages, et créer de l'envie. Toute la Technologie est concernée, pas uniquement les classes DP3, ou les classes Prépa-pro (ex DP6).

### 3 - La formation des enseignants :

Une des évolutions importantes de cette année 2014-2015 est la mise en place au niveau académique de 23 CEMTEC (Centre de Mutualisation pour la Technologie au Collège) présentés lors des séminaires académiques du printemps dernier.

Le constat de ces dernières années montre que la formation disciplinaire dédiée spécifiquement, ne répond que partiellement aux besoins des enseignants de Technologie. C'est pourquoi il est mis en place ce nouveau dispositif de formation, qui vise à permettre un travail commun au plus proche des établissements et des besoins. Ces centres de mutualisation ont vocation à être autonome, et à permettre une mutualisation entre CEMTEC, et au niveau académique.



3/3

Ces lieux participeront à la mise en place de formations en présentiel et à distance. Un animateur, choisi par les membres de chaque CEMTEC aura la charge de coordonner les travaux. Au-delà des thèmes que chaque centre retiendra de façon collégiale, **la différenciation pédagogique, l'évaluation par compétences, la pédagogie par le numérique seront des points à traiter cette année**, et feront l'objet d'une synthèse académique. Les thèmes abordés de manière libre pourront être retenus à la fois dans le volet pédagogique ou didactique, être choisi en vue d'une mutualisation des activités relativement aux matériels communs des établissements, ou encore autour du thème de l'organisation en îlots des laboratoires.

La mise en place de ces CEMTEC et leur mode de fonctionnement vous seront communiqués via le site TS2I prochainement.

Enfin, l'attribution d'une tablette par élève et par professeur dans les collèges du Jura, a permis de mettre en place des formations adaptées à la prise en charge de ce nouvel outil. Dès maintenant, une deuxième journée de formation spécifique à l'utilisation des tablettes en technologie sera proposée à tous les professeurs de Technologie du Jura. Il sera possible de transférer ces formations sur des modules distanciels pour que tous les professeurs de l'Académie puissent en bénéficier.

#### 4 - L'enseignement par le numérique :

La totalité des établissements de l'Académie est connecté. L'ENT est désormais un outil pédagogique à part entière, entre le collège et les familles, entre les élèves, entre les élèves et les enseignants. Les collectivités territoriales participent activement au renouvellement des parcs informatiques des établissements.

Il est possible aujourd'hui, de passer de l'outil numérique, à **l'instrument numérique de la pédagogie**. C'est-à-dire à l'utilisation exclusivement pédagogique de l'ensemble des outils numériques disponibles (ordinateurs, tablettes, ENT, Mooc, Cloud, éventuellement Smartphone avec accord du chef d'établissement, etc...). Enseigner par le numérique, c'est tout d'abord ne pas négliger la motivation créée par ces outils. C'est utiliser le numérique pour différencier les activités et favoriser les échanges et la communication. Là où l'utilisation d'une tablette numérique est un outil de consultation, elle devient instrument de communication et de travail collaboratif lorsque les productions individuelles participent à une production commune validée collectivement. Chacun de nos élèves utilise à chaque instant ces outils en dehors de l'école, nos classes ne doivent pas être un lieu numérique différent, mais **un lieu où le numérique est utilisé différemment**, par les élèves, pour leur formation, avec les enseignants. Le travail en îlots, et en groupe d'élèves, est donc une modalité préalable à cette évolution pédagogique.

Pour finir, nous vous rappelons que le site TS2I a vocation à diffuser vos productions pédagogiques, et qu'un espace collaboratif peut vous permettre d'échanger en groupes. Chaque CEMTEC se verra proposer un espace sécurisé.

Comme l'an dernier, une lettre TS2I sera publiée 2 fois par trimestre, la première paraîtra courant octobre. Nous vous remercions de vos propositions de publication.

L'an dernier, l'Académie a particulièrement brillé par sa réussite aux différents concours à vocation technologique. Ces derniers ont montré combien ils permettaient de faire naître de la motivation et de l'innovation de la part des élèves. Nous vous encourageons à engager encore davantage vos élèves. C'est à la fois une activité concrète, une reconnaissance du travail et des acquis des élèves, l'image de la qualité de votre travail en tant qu'enseignant en Technologie.

Nous connaissons votre investissement pour la réussite de vos élèves, et vous assurons de notre accompagnement dans cette tâche importante, et combien passionnante. Restons encore cette année INNOVANTS. Bonne rentrée à toutes et tous.

José CANIVET

Les IA-IPR STI

Jean-Marc TOCHON